

## QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT LE DEROULEMENT DE VOTRE SEJOUR

### AU « SOLEIL CERDAN »

#### I - Plan Médical :

- **Visite médicale d'entrée :**

Le jour de votre arrivée, vous bénéficierez d'une première consultation avec un médecin de l'établissement. Un bilan sera prescrit (ECG, exploration fonctionnelle respiratoire, test de marche...).

Selon les résultats de ce bilan et donc en fonction de votre état de santé, vous intégrerez un groupe de réhabilitation respiratoire.

- **Activités médicales :**

Dans le cadre de la réhabilitation respiratoire, une prise en charge globale adaptée à votre état de santé sera mise en place par le médecin :

- Réentraînement à l'exercice (marche en extérieur, vélo en salle, éducation physique adaptée...)
- Kinésithérapie respiratoire
- Education thérapeutique
- Aide au sevrage tabagique
- Prise en charge nutritionnelle
- Intervention psychosociale et/ou comportementale.

Un planning vous sera remis pour la durée du séjour, vous indiquant les **activités médicales obligatoires** que vous devrez effectuer avec votre groupe.

Les consultations de suivi médical sont programmées périodiquement.

Selon vos besoins, le service infirmier évalue et fait le lien entre les patients et les médecins.

- **Traitement médicamenteux et dispositifs médicaux :**

Dans la mesure du possible, nous vous remercions de vous munir de votre traitement pour une durée de 48 heures, dans le cas où nous n'aurions pas vos médicaments en stock. Ces médicaments doivent être conditionnés dans leur emballage et apportés dans leur boîte d'origine (médicaments identifiables, numéro de lot, date de péremption visibles). Ils devront être remis au service infirmier et vous seront restitués à la fin du séjour.

De même, il vous appartient de fournir les ordonnances de vos traitements.

Votre traitement prescrit par le médecin de l'établissement vous sera distribué par le service infirmier.

En aucun cas, l'auto-prescription des médicaments n'est autorisée.

L'établissement dispose d'une pharmacie à usage interne qui est seule habilitée à vous dispenser les médicaments nécessaires à votre prise en charge médicamenteuse.

Pour cela, elle possède un « livret thérapeutique » qui liste l'ensemble des médicaments disponibles au sein de l'établissement. Il comporte des médicaments génériques.

Un médicament générique est conçu à partir de la molécule d'un médicament déjà autorisé. Il a le même principe actif, à la même dose et donc la même efficacité que le médicament d'origine. Seul l'aspect extérieur peut différer. Il pourra vous être prescrit et/ou délivré, sans que cela ne modifie votre prise en charge médicamenteuse.

Il en est de même pour les dispositifs médicaux.

D'autre part, si vous suivez un traitement médicamenteux à prescription particulière (hospitalier, spécialiste, médicament d'exception, ATU...) pensez à apporter le traitement pour la durée de votre séjour, ainsi que l'ordonnance de renouvellement au cas où votre séjour dépasserait un mois.

Si vous bénéficiez d'une rééducation périnéale, il vous appartient d'emmener votre sonde vaginale ou périnéale. Il est également nécessaire de prendre avec vous votre appareillage respiratoire le cas échéant (VNI, CPAP, Bipap...).

## II- Plan Administratif

Afin de bénéficier des conditions optimales d'accueil, l'entrée dans l'établissement doit avoir lieu du lundi au vendredi entre 9h et 12 h.

## III- Vie en communauté

- ✓ Les camping-cars sont tolérés en tant que véhicule, mais interdit dans le cadre d'un hébergement pour accompagnant (camping municipal à votre disposition à Osséja).
- ✓ Les personnes susceptibles d'écouter la télévision en dehors des horaires légaux (8h - 22h), ou à un niveau sonore élevé (patients malentendants) sont priées d'amener leur propre casque audio, à adapter sur le téléviseur, ceci dans le but de respecter le repos des autres patients.
- ✓ L'utilisation de thermoplongeurs est interdite (les bouilloires électriques sont autorisées).

## IV- Assurance

Fournir une attestation de votre responsabilité civile en cas de chute, de dommage causé à autrui ou de dégradation matérielle...

## V- Vols

L'établissement dispose d'un coffre pouvant conserver, contre reçu, vos espèces, chèquiers, carte bleue...etc. Il décline toute responsabilité pour les objets conservés dans la chambre. De ce fait nous vous conseillons de ne pas apporter d'objets de valeur, ou de prendre toutes les précautions nécessaires le cas échéant.

## VI- Lingerie

Un service de lingerie interne à l'établissement propose le lavage du petit linge et linge de toilette (service de dépannage, le linge délicat ne sera pas accepté), ainsi que le repassage de votre linge non fragile (lavable en machine). Pour bénéficier de ce service, le linge doit obligatoirement être marqué à votre nom.

## VII- Trousseau

Afin de rendre votre séjour dans notre établissement le plus agréable possible, nous vous recommandons de bien vouloir emmener le trousseau suivant :

- ✓ Effets personnels : serviettes de toilette, serviettes de table, chaussons ou pantoufles (éviter les mules) ...
- ✓ Pour la kinésithérapie et les exercices à l'extérieur :
  - ✓ . Survêtement ou legging, Tshirt
  - ✓ . Chaussures pour les marches
  - ✓ . Veste coupe-vent ou anorak suivant la saison
- ✓ Crème solaire
- ✓ Chapeau ou casquette (été) / gants et bonnet (hiver)
- ✓ Lunettes de soleil
- ✓ Bâtons de marche
- ✓ Montre cardio